



FADBEN
CDI

M E D I A D O C

L a L e t t r e

Décembre 2007

FADBEN
Fédération des Enseignants
Documentalistes de l'Education
Nationale

Contacts nationaux
Présidente :
Françoise Albertini

BUREAUX PARISIENS

25, rue Claude Tillier
75012 PARIS

En l'absence de secrétariat,
toutes les demandes sont
traitées par courriel.

<http://www.fadben.asso.fr>
Mél : fadben@wanadoo.fr

Maquette et réalisation :
Anna Vicente

Abonnement servi aux
adhérents

EDITO

Durant le dernier trimestre de cette année, l'activité de la FADBEN s'est recentrée sur les problématiques de défense de la profession. En témoignent les articles et les brèves qui rendent compte dans cette lettre de nos démarches auprès des instances institutionnelles : audience accordée par l'inspection générale EVS, lettre intersyndicale adressée tout récemment au directeur des ressources humaines (MEN), lettre à Monsieur Darbos (sans réponse à ce jour) et enfin le texte publié sur le forum de la commission Pochard.

D'autre part, l'agenda montre à quel point nous sommes attachés à rencontrer les adhérents et les délégués académiques en participant aux journées professionnelles régionales. C'est pour nous l'occasion d'expliciter notre engagement associatif et notre réflexion professionnelle. Enfin, les sollicitations que nous recevons (comité scientifique ABF et conseil consultatif de l'ANLCI) montrent à quel point la Fédération est accréditée par ses partenaires. Le congrès nous a engagés dans cette dynamique d'ouverture qui nous maintient en alerte sur les évolutions des différents métiers en créant des liens avec d'autres associations professionnelles.

Cette lettre de décembre est aussi l'occasion pour moi de faire le point sur cette première année de présidence et c'est avec conviction que je continuerai pour cette année de congrès. J'attends avec impatience le comité directeur de janvier pour voir se réunir encore une fois les forces que représentent nos délégations académiques et débattre tous ensemble sur les perspectives de notre métier !

Françoise ALBERTINI

Agenda des activités 2007...✍

1 et 2 décembre : Réunion interne du Bureau National à Paris.
5 décembre : Journée académique à Versailles.
5 décembre : Comité consultatif de l'ANLCI.
5 décembre : Réunion GIDEC, KNE et Savoir Livres à Paris.
6 décembre : Comité scientifique en vue de la préparation du congrès de l'ABF 2008 à Reims.
7 décembre : Journée académique à Montpellier.
12 décembre : Journée académique à Paris.
14 décembre : Réunion des ateliers de l'ABF.

Agenda des activités 2008...✍

12 et 13 janvier : Comité directeur de la FADBEN
17 janvier : Réunion CFI (comité français de l'IFLA).
26 janvier : Réunion interne du premier Bureau National de l'année à Paris.
2 et 3 février : Réunion du bureau national et du bureau académique à Lyon.
28, 29 et 30 mars : 8^{ème} Congrès des enseignants documentalistes de l'éducation nationale à Lyon.

Congrès 2008

Bientôt seront diffusés sur le site de la FADBEN nationale et de la FADBEN Lyon (<http://www.fadben-lyon.fr>) le programme et le formulaire d'inscription.
Nous vous espérons nombreux pour ce grand rendez-vous de l'année !

Compte rendu de l'audience à l'inspection générale EVS le 20 novembre 2007

Françoise Albertini et Alain Luciani pour le bureau national ont rencontré François Le Goff, doyen de l'inspection et président du CAPES externe et Jean-Louis Durpaire, inspecteur général.

En guise de préambule, Françoise Albertini rappelle les motifs de notre demande d'audience :

- le protocole d'inspection,
- un état des lieux de la profession suite à la baisse du recrutement,
- la présentation des grandes lignes du congrès de Lyon.

Sur le premier point, la discussion a notamment porté sur le concept de politique documentaire en établissement scolaire et sur la distinction qui peut être faite avec le monde des bibliothèques ; exemple : la politique d'acquisition qui, selon nos interlocuteurs, semble plus élaborée en BM et en BU. Du point de vue de l'inspection, la politique d'acquisition est un point d'ancrage fort d'une politique documentaire d'établissement. Dans ce domaine l'inspection générale estime que la profession dans son ensemble souffre d'un déficit de mutualisation. Nous insistons sur le manque de collaboration active des différents acteurs d'un EPLE autour d'une réflexion sur l'acquisition des ressources numériques et leur utilisation (M. Durpaire fait ici référence au dispositif « CORRELYCE » en région PACA).

Les échanges se font plus précis au niveau du protocole. Nous interrogeons nos interlocuteurs sur son premier grand item : « Concevoir et mettre en œuvre une politique documentaire ». N'est-ce pas trop ambitieux au vu des multiples tâches à accomplir ?

La réponse est sans détour : l'évaluation de la politique documentaire par les IPR doit se faire de manière réaliste et raisonnable. D'autre part, l'inspection générale estime que les professeurs documentalistes doivent faire connaître davantage leurs activités au sein des établissements.

En ce qui concerne la formation des élèves, la position de l'inspection ne varie pas : les apprentissages documentaires doivent être pris en charge par tous les enseignants disciplinaires, libre aux enseignants documentalistes de s'y associer ou de prendre des initiatives.

Concernant la formation des personnels faisant fonction, nous rappelons notre refus de voir arriver dans les CDI des personnels non formés. L'inspection générale réaffirme la priorité donnée au CAPES et le souci permanent d'une formation professionnalisante au niveau des reconversions et réadaptations, en attendant la VAE. Par ailleurs, nous avons confirmation de la suppression des mentions complémentaires pour la session 2008.

Face aux inquiétudes que nous manifestons quant au manque de postes, aux remplacements intempestifs, en un mot à la déqualification, M. Le Goff et M. Durpaire montrent une vision « rassurante », regrettant les « états d'âme » d'une profession tout à fait unique en Europe et aucunement en danger de disparition. L'avant-dernière partie de l'entretien a trait au statut des enseignants documentalistes et à leur place dans le système éducatif ; pour l'inspection générale, ces e-docs ne peuvent en aucun cas être assimilés à des enseignants en responsabilité d'enseignement car nous n'avons pas à « gérer une classe » (cf. le rapport sur le stage en responsabilité des PLC2). Comme pour les HSE, le décret de 1950 bloque toute évolution de type curriculaire.

Évidemment, une grande vigilance et une grande réactivité restent d'actualité ainsi que la poursuite de la réflexion sur le métier. Prochaine étape d'envergure : le congrès de Lyon (en présence de l'inspection générale).

Brèves ... Brèves ... Brèves ... Brèves ... Brèves ... Brèves ... Brèves ...

▪ CAP CANAL

La « recherche documentaire » est le titre de l'émission CAP INFOS enregistrée sur la chaîne CAP CANAL le 9 octobre 2007 et consultable en ligne sur www.cap.canal.com. Toutes les émissions s'adressent à un public d'enseignants et de parents et abordent des sujets très variés. Cette émission, conçue et animée par Philippe Meirieu, présente un film « Une journée au CDI » tourné dans un CDI de collège et réunit ensuite sur le plateau trois invités : Jean-Noël Jeanneney (historien et ancien directeur de la BNF), Gilles Boyer (formateur IUFM) et Françoise Albertini (Présidente de la FADBEN). Le débat entre les participants a porté sur les enjeux de la recherche documentaire dans l'éducation scolaire, sur les supports d'information et sur le rôle du professeur documentaliste.

Cette émission sera proposée, pendant le congrès à Lyon le 29 mars 2008, aux congressistes qui souhaitent échanger leur point de vue sur ce thème.

▪ CA de l'ANDEP à Paris

Françoise Albertini et Elisabeth Thibaudin ont été invitées le samedi 20 octobre 2007 au Conseil d'administration de l'ANDEP, rassemblant les délégués académiques des enseignants documentalistes de l'enseignement privé autour de la présidente Marie Dulas.

Les relations entre les associations académiques, du public et du privé, ne sont pas développées partout mais quand elles existent, elles se retrouvent sur des thématiques communes : difficulté à positionner les associations là où les animations de bassins sont institutionnalisées, nécessité de diversifier les formes de rencontres professionnelles, constat que les enseignants d'autres disciplines, non formés et occupant des postes d'enseignants documentalistes, sont de plus en plus nombreux...

De cette réunion, **plusieurs propositions de collaboration ont émergé** qui poseraient comme préalable l'échange des coordonnées des correspondants des associations académiques (voir les listes sur les sites des deux associations). **La liste de discussion mise en place par la FADBEN pourrait être ouverte aux membres de l'ANDEP qui le souhaitent** et des commissions de travail mises en place sur des thèmes (par exemple sur le socle commun).

■ Stage organisé par le SNES : les savoirs en information-documentation, comment les enseigner ?

La FADBEN était invitée jeudi 22 novembre 2007 pour intervenir lors de ce stage destiné aux adhérents, enseignants documentalistes et enseignants d'autres disciplines. La réflexion durant ces journées portait sur : **Comment mettre en place, en collège et en lycée, la formation de tous les élèves aux savoirs scolaires en information documentation**. Des interventions ont permis d'alimenter la réflexion : un questionnement sur **Le processus de professionnalisation et le paradoxe identitaire des enseignants documentalistes** proposé par Pascal Duplessis et une **Présentation de la production du groupe de travail FADBEN sur les savoirs en information documentation** par Ivana Ballarini. L'association proprement dite, la FADBEN était présentée dans la matinée par Elisabeth Thibaudin. Les échanges ont été particulièrement intéressants, et en attendant le numéro spécial de l'US qui en fera le compte rendu complet, vous pouvez avoir un aperçu de cette première journée en lisant l'article sur le site de la FADBEN : <http://www.fadben.asso.fr/>.

■ Comité consultatif de l'ANLCI

Elisabeth Thibaudin (BN) et Danielle Martinod (ADBEN Lyon) ont participé mercredi 5 décembre 2007 au Comité consultatif de l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme) qui avait lieu à Paris dans les locaux de la Fédération Française du Bâtiment. Ce comité faisait suite à un forum des pratiques qui s'est tenu à Lyon, dans les locaux de l'ENS, du 20 au 22 juin 2007. Cette journée a été très riche, aussi bien en termes associatifs que professionnels.

Être membre du Comité consultatif représente pour nous l'occasion de faire connaître notre profession et ses implications dans la prévention de l'illettrisme auprès des partenaires membres de ce Comité et également auprès du public de plus en plus large qui s'intéresse à ses travaux. C'est aussi un formidable lieu d'échange sur les pratiques et les ressources, locales, régionales et nationales. L'ANLCI s'est dotée d'un outil de communication attractif par le biais de son site (<http://www.anlci.gouv.fr>) ; elle le complète par des lettres d'information, à usage interne et d'autres pour le public le plus large. Son slogan est "Réunir pour mieux agir".

■ Savoirs scolaires en information-documentation

Une présentation du travail sur « **Les savoirs scolaires en information-documentation** » (**Médiadoc, mars 2007**) a été faite par Alexandre Serres et Ivana Ballarini, à l'occasion des journées ADBEN des académies de Bretagne, Aix-Marseille et Versailles, ainsi qu'au stage national organisé par le SNES à Paris. Conçu dans la lignée du référentiel de compétences des élèves publié en 1997, ce travail s'articule sur les savoirs de référence afin de les expliciter et de leur donner une forme scolaire. Il s'inscrit en cela dans une visée curriculaire. A quels enjeux répond l'élaboration de ce corpus ? Comment est-il structuré ? Quelle exploitation pédagogique peut-on en faire ? Ce sont là les trois grandes interrogations qui ont animé ces exposés. Le diaporama ayant servi de support sera prochainement publié sur le site de la FADBEN. Vous trouverez de même, sur le site de l'académie de Nantes, à l'adresse : http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/1194937488312/0/fiche_actualite/&RH=DOC, les actes de la journée académique qui a eu lieu à Angers le 12 mai 2007 sur le même thème.

■ Actions de communication

Site Internet : la FADBEN, conformément à ses orientations, a décidé d'améliorer ses actions de communication au travers de la rénovation de son site Internet, www.fadben.asso.fr. En effet, celui-ci vient d'être refondu et est mis à jour grâce à SPIP, le logiciel libre et gratuit de gestion de contenus. Ainsi, chaque membre du bureau pourra être producteur d'information et la communication auprès de nos adhérents en sera améliorée. Quant à ceux qui n'adhèrent pas encore, ils pourront avoir une idée du fonctionnement de l'association avec plus de transparence et d'actualisation.

Lycées français à l'étranger : c'est aussi l'opportunité pour nous de relancer le fichier des lycées à l'étranger grâce au questionnaire mis en ligne sur le site. En effet, beaucoup de collègues exerçant dans les CDI de lycées français à l'étranger souffrent d'un manque de réponses à leurs questions professionnelles, ce qui nous a décidés à relancer le questionnaire, et grâce à l'interactivité d'Internet cette action nous est grandement facilitée.

Liste de discussion : la liste de discussion interacadémique de la FADBEN (interadben@yahoogroupes.fr) est ouverte depuis le 25 novembre 2007. Les présidents académiques et les membres du bureau national ont été inscrits directement. Les membres des bureaux académiques, d'anciens du BN et des membres associés de la FADBEN seront progressivement invités à rejoindre ce groupe. Cette liste non modérée permet à chaque membre de diffuser des informations concernant son association académique et ses activités selon les trois principaux axes de la FADBEN (défense de la profession, réflexion professionnelle et vie associative) et de discuter sur les thématiques qui font l'actualité de la profession d'enseignant documentaliste et de l'association. Nous espérons que cet outil répondra aux attentes des associations académiques et permettra de fructueux échanges. Pour plus d'informations sur cette liste, envoyer un courriel à : interadben-owner@yahoogroupes.fr;

■ Commission Pochard

La mise en place de la Commission sur le métier d'enseignant sous l'autorité de M. Marcel Pochard ne pouvait laisser la FADBEN indifférente. Le Bureau National a donc envoyé un courrier au président de la Commission en lui proposant de contribuer à l'état des lieux de la profession. Parallèlement, un billet a été posté le 9 novembre 2007 sur le forum de la Commission, insistant sur la nécessité de la formation des élèves à la maîtrise de l'information et sur la fonction pédagogique de l'enseignant documentaliste. Ce billet est consultable sur le site de la FADBEN.

Action de l'intersyndicale : demande d'audience au ministère le 26 novembre 2007

L'INTERSYNDICALE et la FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ENSEIGNANTS DOCUMENTALISTES DE L'EDUCATION NATIONALE

A

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES

Objet : Demande d'audience concernant la situation des CDI et des professeurs documentalistes

Monsieur le Directeur général,

Depuis plusieurs années déjà, la FADBEN et l'ensemble des syndicats signataires de ce courrier alertent les responsables ministériels sur l'inquiétude grandissante quant à l'avenir de la profession d'enseignant documentaliste.

De nombreux signes alarmants justifient cette inquiétude : la réduction drastique des postes aux concours, le refus systématique d'ouverture de listes complémentaires, la déqualification du métier du fait du recours massif aux personnels non motivés, non qualifiés et non formés pour exercer dans les CDI. Tous ces éléments conduisent dans les académies à une gestion de pénurie des postes de professeurs documentalistes au détriment de la nécessaire formation des élèves à l'information. Devenir professeur documentaliste exige des compétences techniques et pédagogiques spécifiques sanctionnées par un CAPES de haut niveau.

En conséquence, nous contestons vigoureusement une démarche institutionnelle paupérisant une profession qui, par ailleurs, voit se multiplier et se diversifier ses activités (nouveaux dispositifs pédagogiques / politique documentaire / espaces numériques de travail).

De plus, nous constatons que les entrevues avec les précédents ministères ne nous ont pas permis d'être entendus sur les questions posées. En particulier, les éléments clairs et chiffrés promis à la suite de l'audience ministérielle de juin 2006, restés sans réponses à ce jour.

Nous réitérons donc notre questionnement sur un état des lieux de la profession :

- Combien de certifiés en documentation ?
- Combien de postes en reconversion ?
- Combien d'enseignants en réadaptation ?
- Combien de départs à la retraite dans les prochaines années ?
- Combien de postes vacants après les mouvements intra-académiques ?

C'est donc à la fois pour débattre d'une situation générale très tendue et pour avoir des réponses précises à nos interrogations que nous sollicitons de votre part une audience dans les plus brefs délais.

Dans l'espoir que vous porterez une attention bienveillante à notre demande, veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour la FADBEN, la Présidente : Françoise ALBERTINI.

Pour la CNGA-CGC, le Président : Michel SAVATTIER.

Pour SUD-EDUCATION, la Secrétaire générale : Maria BIANCHINI.

Pour la FTE-CNT, le Secrétaire fédéral : Julien HUARD.

Pour le SCENRAC-CFTC, la Secrétaire générale : Pascale BRETHENOIX

Pour le SE-UNSA , le Secrétaire général : Luc BERILLE.

Pour le SNALC, la Vice-présidente : Michèle HOUEL.
Pour le SNCL-FAEN, le Secrétaire général : Marc GENIEZ.

Pour le SNES-FSU, la Co-Secrétaire générale : Frédérique ROLET

Pour le SNFOLC-FO , le Secrétaire national : André YON.

Pour l'UNSEN-CGT, le Secrétaire général : Denis BAUDEQUIN.